

SYNDICAT D'EPURATION DES EAUX USEES
DE DELEMONT ET ENVIRONS (SEDE)

COMPTES DE L'EXERCICE 2016

(01.01.2016 - 31.12.2016)

RAPPORT PRELIMINAIRE

Les présents comptes sont rendus par Mme Marlène Fridez, nommée en qualité de caissière du SEDE le 24 juin 1999.

Il fait suite à celui de l'exercice 2015 :

- vérifié par la Commission de vérification, le 31 mars 2016
- approuvé par l'Assemblée des délégués le 14 décembre 2016,
- apuré par le Service des communes le 14 mars 2017.

COMMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTES

a) Compte d'exploitation

301.00 personnel d'exploitation

Charges en plus : Fr. 85'336.40

Engagement de personnel auxiliaire en CDD suite à la maladie de Jean Schaller. Voir commentaire compte 439.00.

303.00 – 305.00 assurances sociales

Charges en plus : Fr. 3'483.45

Cotisations versées selon salaires déclarés. (Voir 301.00)

310.00 matériel de bureau

Charges en moins : Fr. 715.80

311.01 mobilier, machines

Charges en moins : Fr. 900.—. Pas d'achat de mobilier.

311.03 informatique

Charges en moins : Fr. 1'172.90

312.01-03 eau, électricité, combustible

Charges en plus : Fr. 6'081.10

312.01 Eau : charges en moins : Fr. 1'000.--. Pas de facture d'eau.

312.02 Mazout : charges en moins : Fr. 406.85

312.03 Electricité : charges en plus : Fr. 7'487.95. Réhabilitation aération biologiques.

Surconsommation due au fonctionnement provisoire des machines.

313.01 - 06 matériel et produits divers

Charges en moins : Fr. 45'704.30

313.01 Vêtements de travail : charges en moins Fr. 1'191.75

313.02 Produits de laboratoire : charges en moins Fr. 786.25

313.04 Chlorure ferrique : charges en moins : Fr.10'654.65

313.05 Floculants organiques : charges en moins : Fr. 8'719.00

313.06 Matériel d'entretien : charges en moins Fr. 23'767.15. Priorité aux travaux d'investissements

314.01 - 02 entretien bâtiments et collecteurs

Charges en moins : Fr. 13'760.95

314.01 Entretien bâtiment + ext. : charges en moins : Fr. 700.15

314.02 Entretien collecteurs/bassins : charges en moins : Fr. 13'060.80. Report curage 3800m collecteurs secteur 5 sur 2017

315.01 entretien des installations

Charges en moins : Fr. 15'406.25.

305.01 Peu de frais d'entretien sur couplage chaleur force entièrement réviser en 2015
Entretien presse déshydratation sous garantie318.01 – 10 autres frais d'exploitation

Charges en moins : Fr. 63'551.10

318.02 Evacuation des boues : charges en moins : Fr. 55'178.70

318.03 Evacuation des déchets : charges en moins : Fr. 6'804.65

318.05 Remboursement frais divers, formation : charges en plus : Fr. 475.15

318.07 Analyses ENV. : charges en moins : Fr. 6'624.25. Laboratoire cantonal fermé.
Facture laboratoire ABL en suspens (faillite)318.08 Frais divers, visites : charges en plus : Fr. 4'637.85. Facture association des maires,
Participation aux frais du nouveau règlement.318.09 Gestion des cadastres communaux et du SEDE : charges en moins : Fr. 3'105.--. Selon
information reçues des communes.380.01 alimentation du fonds

Charges en plus : Fr. 12'037.00.

Augmentation de la valeur de remplacement due au déplacement du collecteur SEDE pour
construction Maison de l'enfance.422.00 intérêts actifs

Produits en moins : Fr. 800.00

439.00 recettes diverses

Produits en plus : Fr. 98'509.45 Indemnités journalières maladie Jean Schaller Fr. 81'197.10.

Facture Losinger Fr. 12'037.00 (Voir commentaire 380.01).

Indemnité AXA Winterthur fuite d'eau. Fr. 3'998.15

452.00 contributions des communes

Le total des contributions facturées aux communes est légèrement inférieur au montant du budget.

452.01 Contributions boues petites step : produits en moins : Fr. 4'961.60**b) Compte d'investissement**

701.06 Versement sur fonds

Charges en plus : Fr. 102'589.—. Subventions CH PGEE

702.00 Mise en œuvre plan d'action PGEE

Charges en moins : Fr. 271'352.25

702.02 Supervision ouvrages réseau collecteurs

Charges en plus : Fr. 60'429.80

702.03 Equipements Step

Charges en plus : Fr. 143'306.70

702.05 Réduction ECP, contributions aux communes

Charges en plus : Fr. 61'760.90

861.07 Diverses subventions CH

Recettes en plus : Fr. 102'589.--.

c) Bilan113.90 Actifs transitoires

Suva, décompte primes	Fr.	140.45
Rihs transports, fact. fosses	Fr.	11'842.20
RCJU, fact. A16	Fr.	787.30
Commune Ederswiler, fact. boues	Fr.	1'872.30
Toi-Toi, fact. boues	Fr.	149.69
SEOD, indemnités	Fr.	18'360.00
Commune de Soyhières, fact. step Riedes	Fr.	4'860.00
Commune Val-Terbi, fact. boues Montsevelier	Fr.	5'957.00
Steulet Vincent, fact. boues	Fr.	1'903.50
Theurillat Vincent, cotisation LPP	Fr.	40.45
Gobat G., facture fosses	Fr.	1'080.00
Total	Fr.	46'992.89

115.03 Créances envers les communes

Le montant de Fr. 31'150.85 concerne le solde des contributions aux frais d'exploitation

201.00 Passifs transitoires

Swisscom, facture novembre - décembre	Fr.	50.70
Swisscom, facture novembre - décembre	Fr.	171.70
FMB, facture décembre	Fr.	1486.75
SEOD, facture décembre	Fr.	1577.45
Swisscom, décembre	Fr.	25.95
SID, prestations du SIT	Fr.	777.60
FMB, électricité	Fr.	10'048.65
FMB., électricité Riedes-Dessus	Fr.	239.75
Caisse de compensation, décompte final	Fr.	987.75
Swisscom, novembre-décembre	Fr.	171.20

Swisscom, novembre-décembre	Fr.	153.10
Rihs transports, curage	Fr.	19'670.85
Rihs transports, vidange	Fr.	332.10
Mobilière, décompte final	Fr.	30.40
Rittmeyer, travaux	Fr.	27'287.00
Flonex, polymères	Fr.	4'951.80
Gobat G. SA., chargement boues	Fr.	456.40
Terra Nova, facture décembre	Fr.	25'370.30
Landi, divers achats	Fr.	296.55
Stucki Rahel, travaux	Fr.	143.60
Rufer, matériel	Fr.	405.55
ATB, honoraires	Fr.	5'425.15
Hasler, matériel	Fr.	1'169.05
San Vam, matériel	Fr.	285.95
Duplain SA, matériel	Fr.	136.30
Zullig, matériel	Fr.	303.50
Eschmann Rolf, honoraires	Fr.	189.00
Rihs trsports, vidange benne	Fr.	423.35
Morel Pierre, vacances	Fr.	100.00
Schaller Jean, cotisation LPP	Fr.	589.60
Beyeler Jean-Claude, cotisation LPP	Fr.	339.80
Fonds interprofessionnel, décompte final	Fr.	144.60
Gerber instruments, travaux	Fr.	162.00
Total	Fr.	103'903.45

203.00 Créanciers TVA

Il s'agit du montant de la TVA à recevoir de l'administration fédérale des contributions.

Courchapoix, le 16 mars 2017

La caissière
Marlène Fridez